

## **On a - enfin - retrouvé la 7<sup>e</sup> Compagnie ! Ou la douloureuse mise en œuvre du BREXIT...**

### **Petit retour chronologique qui nous semble essentiel à l'heure du constat :**

- ⇒ 23/06/16 : les Anglais votent le BREXIT
- ⇒ 02/10/18 : les syndicats n'obtiennent aucune donnée sur sa mise en œuvre
- ⇒ 05/10/18 : lors d'une audition des syndicats douaniers à l'Assemblée Nationale, le rapporteur spécial s'émeut de n'avoir aucun dossier douanier solide sur l'impact du BREXIT : répartition des effectifs, charge de travail, sites impactés, etc
- ⇒ 11/01/19 : remise du document (demandé le 02/10/18 par les syndicats) intitulé « évaluation de la charge de travail supplémentaire liée au BREXIT pour la DGDDI »
- ⇒ 17/01/19 : documents de travail du Comité Technique de réseau avec la répartition des renforcements par bureau ou brigade (et beaucoup trop d'oublis comme Bordeaux, Lyon, Avignon, Toulouse, Cherbourg, etc... !)

### **Soit 1009 jours pour se préparer.**

**178 jours** avant l'échéance, nous n'avions aucune information

Aujourd'hui, à J-45, se tenait **le comité technique des Hauts de France** sur la création de bureaux OP/CO ouverts H24 7J/7 (un régime horaire qui selon la DG ne nécessite aucune consultation de CHSCT, ni même un vote en CTR..., un détail... !)

### **Voici venues les annonces d'un DI au fond du gouffre :**

- ⇒ Des sous-effectifs évidents qui empêcheront les services de fonctionner...
- ⇒ Des Paris spé OP/CO obligés de faire du travail de nuit (alors que pour tous les autres cela se fera sur la base du volontariat)...Voilà comment on impose à des OP/CO de travailler la nuit...
- ⇒ Pas de consultation du CHSCT local...

### **Des phrases historiques :**

- ⇒ « *si on ne peut pas tenir la frontière, eh bien on ne peut pas* »
- ⇒ « *tout a été décidé par la DG* » (tiens donc ! Pourtant le DG nous avait juré que tout devait être piloté là bas...)
- ⇒ « *si jamais on a pas les effectifs c'est pas grave les opérateurs attendront....* » Et ca fait juste 15 ans qu'on nous tanne avec le délai d'immobilisation des marchandises.

Bref sous prétexte que l'histoire est en marche, on doit être le doigt sur la couture, s'asseoir sur les droits des agents et les obligations de la douane... **Pour résumer, le BREXIT c'est la GUERRE, et chaque douanier doit se sacrifier pour la nation.**

## Et l'évaluation ?

Pourquoi ne pas avoir évalué plus tôt ?

N'y a-t-il aucune autorité publique capable de faire des évaluations ? (CESE, CESER, commissions parlementaires ad hoc, etc...). Il suffisait alors d'établir un rapport avec plusieurs scénarios en fonction d'hypothétiques accords !

Pourquoi cette obstination de la DG, à écarter les organisations syndicales pour ne pas parler des sujets importants !!!

**La CGT a dénoncé depuis longtemps le manque d'informations, puis le manque de transparence et enfin le manque de loyauté. Elle a aussi dénoncé le sous-effectif évident face à cet enjeu majeur.**

Alors on peut accuser les Anglais, se moquer des agents et des syndicats, les rouler dans la farine, montrer le joli papillon dans le ciel quand le rouleau compresseur arrive pour tout broyer...

Il nous semble que nous avons plus à gagner à tous travailler de concert pour la Douane, les douaniers, les usagers et les entreprises. Faire les choses sérieusement, sans pessimisme démesuré, sans optimisme béat, juste avec lucidité, pour le service public, pour la santé et la sécurité des citoyens, pour la noblesse de nos missions. Mais aussi en protégeant les intérêts des douanier et leurs conditions de travail.

## Ne pas faire n'importe quoi sous prétexte que le temps presse...

Hier encore, lors d'un déplacement à Dieppe, la CGT a pu constater l'ampleur de l'impréparation. Une brigade livrée à elle même, en sous-effectif évident, qui s'inquiète beaucoup. Pas de douaniers OP/CO et de bureau pour assurer le dédouanement, pas de zone de stationnement, pas de services vétérinaires, des informations tronquées aux élus locaux pour les rassurer. Alors que le BREXIT est un enjeu majeur pour le bassin économique et les services publics de cette région !

Quant aux fraudeurs, ils vont vite comprendre où sont les failles...et à ce niveau là, comme dirait un certain DR : « *ce ne sont plus des trous qu'on a dans la raquette* »

Presque 3 ans se sont écoulés depuis le vote initial... Manifestement c'était un délai trop court pour la direction générale des douanes...!